GORGES DE L'ARDÈCHE
L'INTERCO

Vallon Pont d'Arc
Le 27/10/2026

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires
(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu,

Mardi 3 novembre 2026 à 18h00
Salle du Conseil
Siège de la Communauté de communes
07150 VALLON PONT D'ARC

Ordre du jour :

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Economie
- Arrêt du prix de rachat de la friche Massey Fergusson à l'organisme EPORA
- Avis pour les ouvertures des commerces le dimanche sur la commune de Ruoms

Agriculture
- Plan Pastoral Territorial Sud Ardèche

Urbanisme
- Modification N°2 du PLUi concernant les STECAL destinés aux embarcadères débarcadères
- Modification N°3 du PLUi concernant l'adaptation graphique de certains secteurs aux risques naturel

RESSOURCES

Administration Général
- Police - Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)
- Renouvellement de la convention de partenariat avec La Poste pour l'Agence Postale Intercommunale de Vogüé

TECHNIQUE

Espaces Naturels

- Approbation de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de la Combe d'Arc, 2026-2030

A l'issue du conseil communautaire :

- Présentation du diagnostic de territoire de la CAF de l'Ardèche et bilan de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

